

Publié le 23 septembre 2024

Retour sur le webinaire sur la politique de l'enfance du 19 septembre

Quelques jours après la rentrée où nous avons vu les plus jeunes reprendre le chemin de leurs crèches et de leurs écoles, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) a souhaité organiser un temps d'échange et de dialogue sur la place de l'économie mixte dans le domaine de la petite enfance et du périscolaire.



Les collectivités territoriales sont aujourd'hui confrontées à un double défi : **développer qualitativement les places d'accueil tout en assurant un service de qualité**. Reconnu comme priorité du gouvernement, le **Service public à la petite enfance (SPPE)** devra être mis en place à partir du 1er janvier 2025 par les communes et/ou les intercommunalités qui deviendront « autorités organisatrices de l'accueil du jeune enfant ».

Alors qu'historiquement, l'économie mixte s'était principalement cantonnée à se développer dans des secteurs d'activité bien ciblés tels que l'aménagement, le logement ou bien encore le transport,

on constate que depuis près d'une décennie, les Epl se développent dans des secteurs d'activités novateurs. C'est notamment le cas dans le domaine de l'enfance et de la petite enfance où nous observons de plus en plus de collectivités s'interroger, et **passer le pas en créant bien souvent des Spl afin d'assurer la gestion des établissements d'accueil des tout petits** et des sites d'accueil de loisirs périscolaires. A ce jour, on en dénombre une vingtaine qui ont fait ce choix audacieux qui semblent intriguer de plus en plus d'élus à travers le territoire.

Durant ce webinaire, nous avons donné la parole à des acteurs et des élus en charge de ces secteurs d'activités pour savoir et comprendre si la Société publique locale (entreprise publique aux capitaux 100% public qui ne peut agir que pour le compte de ses actionnaires) est un outil efficace pour développer un service public de la petite enfance et du périscolaire.

Ainsi sont intervenus :

- **Guillaume Roussier**, responsable du pôle petite enfance au sein de la **Caisse Nationale des Allocations Familiales**
- **Sylvie Hanns**, 1^{ère} adjointe au **Maire de Brumath** en charge de la petite enfance et des affaires éducatives, présidente de la Spl AJEF (10 000 habitants au Nord de Strasbourg)
- **François Aservadompoulé**, directeur général délégué, **Spl Opé à Saint-Denis La Réunion**. Vous êtes également conseiller municipal de Saint Denis de la Réunion en charge de la délégation logement et habitat.
- **Caroline Acosta**, responsable des **marchés émergents au sein de la FedEpl**

Regarder le replay du webinaire :

Les supports de présentation sont accessibles ci-dessous.

À télécharger

- [20240919 webinaire petite enfance - présentation FedEpl](#)
- [20240919 webinaire petite enfance - présentation CNAF](#)

Par Caroline ACOSTA